

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

Année 1856.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME TROISIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,
rue Centrale-St-Pierre, 20.

1856.



DESCRIPTION

D'UNE

NOUVELLE ESPÈCE DE LONGICORNE

CONSTITUANT UN NOUVEAU GENRE

DANS CETTE TRIBU DE COLÉOPTÈRES ,

PAR

E. MULSANT.

Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 10 mars 1856.

Genre *Menesia*, MENESIE.

CARACTÈRES. *Elytres* presque planes longitudinalement sur le dos, convexement déclives sur les côtés ; presque parallèles dans leur seconde moitié ; subarrondies à l'extrémité ou obliquement coupées dans leur moitié interne. *Antennes* subfiliformes ou presque sétacées, un peu plus longues que le corps ; ciliées en dessous ; à troisième et quatrième articles à peu près égaux ; insérées dans l'échancrure des yeux. *Front* bombé. *Yeux* très-profondément échancrés, mais non divisés : la partie antérieure plus grosse, subarrondie. *Pieds* courts. *Jambes intermédiaires* échancrées vers l'extrémité de leur arête externe. *Ongles* simples.

L'insecte qui sert de base à ce genre s'éloigne, par ses yeux non divisés, des Polyopsies, dont il se rapproche par son port, par sa petitesse, par les troisième et quatrième articles de ses antennes presque égaux. Ce dernier caractère l'éloigne des Saperdes.

Menesia Perrisi.

Corps hérissé de poils fins et obscurs ; noir , avec les pieds d'un jaune orangé : deux taches subponctiformes sur la partie postérieure de la tête , une bande longitudinale médiane sur le prothorax , deux taches ponctiformes sur chaque élytre : l'une petite , près de la suture aux trois cinquièmes : l'autre ronde , plus grosse , entre celle-ci et l'extrémité , formées de poils blancs ; une bande longitudinale sur les postépisternums , une bordure interrompue dans son milieu sur le bord des quatre premiers arceaux du ventre , formées de poils semblables.

Long. 0,0036 (1 $\frac{2}{3}$ l.). Larg. 0,0016 à 0,0018 ($\frac{2}{3}$ à $\frac{5}{4}$ l.).

Corps presque parallèle. *Tête* perpendiculaire ; pointillée ; hérissée de poils fins , obscurs ; bombée sur le front ; noire ou d'un noir un peu ardoisé , ornée sur sa partie supérieure de deux taches subponctiformes , produites par des poils blancs : labre noir. *Palpes* d'un fauve brunâtre. *Yeux* très profondément échancrés , mais non divisés en deux parties. *Antennes* insérées dans cette échancre ; au moins aussi longues que le corps ; de onze articles ; sétacées , grêles ; à premier article plus gros , un peu renflé dans son milieu : le troisième à peu près égal au quatrième ou à peine plus grand que lui ; brièvement pubescentes ; ciliées en dessous ; à premier article noir : les autres bruns ou d'un brun cendré. *Prothorax* moins long que large ; tronqué en devant , tronqué ou à peine bissubsinué à la base ; presque cylindrique ou à peine renflé dans le milieu de ses côtés ; sans rebord à ceux-ci ; très-étroitement rebordé à la base , à peine relevé en rebord dans le milieu de son bord antérieur ; pointillé ; hérissé de poils fins et obscurs ; noir , paré longitudinalement sur la ligne médiane d'une bande formée de poils d'un blanc de lait , et un peu relevée en carène. *Ecusson* presque carré ; revêtu d'un duvet d'un blanc de lait. *Elytres* d'un tiers plus larges en devant que le prothorax ; quatre fois à peu

près plus longues que lui; parallèles jusqu'aux quatre cinquièmes; échanerées chacune dans la moitié interne de leur bord postérieur, et offrant par-là une sorte de petite dent au milieu de ce bord; planes sur le dos, perpendiculaires sur les côtés jusqu'aux trois quarts de leur longueur et graduellement convexement déclives vers l'extrémité; à fossette humérale légère; marquées à la base de gros points qui vont en s'affaiblissant, presque imponduées à l'extrémité; hérissées de poils noirs fins et obscurs; noires; parées chacune de deux taches ponctiformes formées par un duvet blanc de lait: l'antérieure, petite, située près de la suture, vers les trois cinquièmes de la longueur: l'autre plus grosse, arrondie, située vers les six septièmes de la longueur. *Dessous du corps* hérissé de poils obscurs; presque impondués; noir, avec les épimères du médipectus, les postépisternums et la partie latérale du bord postérieur des quatre premiers arceaux du ventre, couverts de poils blancs: la bordure des anneaux du ventre graduellement rétrécie à partir des côtés jusque près de la ligne médiane où elle s'efface. *Pieds* d'un jaune orangé.

Cette espèce a été trouvée dans les environs de Mont-de-Marsan (Landes), par M. Perris, l'une de nos gloires entomologiques.

Obs. Cet insecte paraît avoir beaucoup d'analogie avec la *Poly. bipunctata* décrite par Zubkoff et par Germar; mais elle s'en distingue par ses yeux non-divisés; par la tête ornée de deux taches ponctiformes formées par des poils; par les élytres parées chacune de deux taches semblables au lieu d'une; par la postérieure de ces taches, orbiculaire au lieu d'être en demi-lune.